Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

# SUIVI DES TEXTES

## COMITES TECHNIQUES MINISTERIELS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général

Direction générale des ressources humaines

| Date du comité | TITRE DU TEXTE | AVIS |
|---|---|---|
| | - Arrêté pris pour l'application des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat aux membres du corps des **assistants de service social** des administrations de l'Etat relevant, pour le recrutement et la gestion, du ministre chargé de l'éducation nationale | Défavorable |
| | - Arrêté pris pour l'application des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat aux membres du corps des **conseillers techniques de service social** des administrations de l'Etat ou détachés sur un emploi de conseiller pour l'action sociale des administrations de l'Etat relevant, pour le recrutement et la gestion, du ministre chargé de l'éducation nationale | Défavorable |